

Questions orales

M. Danson: Quand l'école aéroportée déménagera d'Edmonton, le centre de pliage devra être déménagé de façon à être près de l'école.

M. McKinnon: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est la première fois que le ministre nous parle de déménager l'école aéroportée. Pouvons-nous maintenant en déduire qu'il se propose éventuellement de déménager aussi cette école d'Edmonton?

M. Danson: C'est une possibilité, monsieur l'Orateur.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE DÉMÉNAGEMENT DU MINISTÈRE À
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LA JUSTIFICATION DU COÛT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Le numéro de décembre de l'*Argus-Journal*, revue de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, contient un extrait d'une lettre du sous-ministre des Affaires des anciens combattants, M. Bruce Brittain. Dans cette lettre, le sous-ministre déclare que selon les prévisions, le déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants d'Ottawa à l'Île-du-Prince-Édouard coûtera au total 20 millions de dollars. Le ministre peut-il justifier cette dépense à une époque où le gouvernement est censé comprimer ses dépenses?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, il s'agit du coût prévu d'un déménagement qui sera terminé en 1980.

M. McKenzie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je comprendre d'après cette réponse que le gouvernement a vraiment l'intention de déménager le ministère des Affaires des anciens combattants à l'Île-du-Prince-Édouard à un coût prévu de 20 millions de dollars?

M. MacDonald (Cardigan): Le gouvernement du Canada a approuvé ce projet en principe, monsieur l'Orateur, et, à ma connaissance, le ministère déménagera certainement.

* * *

L'INDUSTRIE

DEMANDE DE PROTECTION DES PRODUCTEURS DE POULETS
D'ONTARIO CONTRE LES EFFETS DE L'IMPORTATION—LES
MESURES ENVISAGÉES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais donner au ministre de l'Industrie et du Commerce une autre occasion de prouver qu'il veut protéger l'industrie canadienne contre les importations étrangères bon marché. Étant donné que la quantité de poulets importés au Canada est quatre fois plus élevée cette année qu'en 1974 et que 95 p. 100 du poulet importé au Canada est destiné à l'Ontario, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures à court terme pour aider les producteurs ontariens à faire face à cette importation massive de poulets en

[M. McKinnon.]

attendant de décider définitivement s'il doit créer un organisme national de commercialisation du poulet? Je pose la question parce que ce ne sont pas seulement des dollars, mais aussi des emplois, que les États-Unis nous prennent à cause de la situation.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je n'ai aucune annonce à faire à ce sujet, à ce moment-ci, et évidemment, avant de pouvoir annoncer une politique dans ce domaine, je devrai consulter mon collègue, le ministre de l'Agriculture.

[Traduction]

LA CHAUSSURE—DEMANDE DE RAPPORT SUR LA FERMETURE
DES FABRIQUES DE MOUNT FOREST ET DE MARKDALE

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au sujet du contingentement des articles importés. Le 30 novembre, le ministre m'a affirmé qu'il n'était pas encore en mesure de faire rapport à la Chambre à propos de la promesse qu'il avait faite le 9 novembre d'examiner le cas de deux fabriques de chaussures canadiennes situées à Mount Forest et à Markdale qui ont dû fermer parce qu'elles ne pouvaient concurrencer les produits importés de l'étranger. Le ministre est-il maintenant en mesure de faire rapport de la situation?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, selon les renseignements que j'ai obtenus relativement à la demande de l'honorable député, je crois que les fermetures d'usines qu'il a mentionnées à la Chambre sont causées en particulier par une nouvelle organisation de l'industrie, et ne sont pas tout à fait reliées aux problèmes ayant trait à l'importation. Je dois faire savoir à la Chambre que je suis préoccupé par le niveau des importations dans l'industrie de la chaussure. J'ai reçu dernièrement des recommandations du comité canadien de l'industrie de la chaussure, et j'espère pouvoir annoncer bientôt une politique relative à ce domaine.

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA DEMANDE DE SERVICE-VOYAGEURS DANS LES PROVINCES
DE L'ATLANTIQUE—DEMANDE DE RAPPORT

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur l'Orateur, étant donné que l'année s'achève et que nous attendons depuis longtemps que la CCT donne suite aux demandes de licences de la classe 2 pour l'instauration d'un service-voyageurs aérien dans la région atlantique, le ministre des Transports pourrait-il dire à la Chambre ce que deviennent ces demandes dont la CCT est saisie, et nous faire part également de la position de son ministère et du gouvernement quant à la possibilité de collaborer à l'instauration de ce service-voyageurs aérien dont le Canada atlantique a tellement besoin?